



Perspectives

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des bureaux d'études n°220

La réunion de négociation de la CPPNI s'est tenue le 16 décembre 2021. Nous avons fait le point sur les différents groupes de travail : le télétravail, travail du dimanche et des jours fériés et le travail de nuit. Des avenants pourraient nous être présentés dès janvier. Certaines organisations syndicales ont fait des propositions. Le patronat ne s'est pas mouillé pour le moment. La surprise sera certainement pour janvier.

Concernant les minima de la grille conventionnelle, le patronat a proposé la grille suivante :

ETAM					
Position	Coefficient	SMH actuel	SMH revalorisé	TX revalorisation	Différence
1.1	230	1 558,80 €	1 605,56 €	3,0 %	46,76 €
1.2	240	1 587,50 €	1 619,25 €	2,0 %	31,75 €
1.3	250	1 618,50 €	1 634,69 €	1,0 %	16,18 €
2.1	275	1 683,75 €	1 700,59 €	1,0 %	16,84 €
2.2	310	1 786,70 €	1 804,57 €	1,0 %	17,87 €
2.3	355	1 922,60 €	1 941,83 €	1,0 %	19,23 €
3.1	400	2 059,80 €	2 080,40 €	1,0 %	20,60 €
3.2	450	2 210,30 €	2 232,40 €	1,0 %	22,10 €
3.3	500	2 355,80 €	2 379,36 €	1,0 %	23,56 €

Cadres					
Position	Coefficient	SMH actuel	SMH revalorisé	TX revalorisation	Différence
1.1	95	1 983,60 €	2 007,40 €	1,2 %	23,80 €
1.2	100	2 088,00 €	2 113,06 €	1,2 %	25,06 €
1.3	105	2 186,10 €	2 212,33 €	1,2 %	26,23 €
2.1	115	2 394,30 €	2 423,03 €	1,2 %	28,73 €
2.2	130	2 706,60 €	2 739,08 €	1,2 %	32,48 €
2.3	150	3 123,00 €	3 160,48 €	1,2 %	37,48 €
3.1	170	3 490,10 €	3 507,55 €	0,5 %	17,45 €
3.2	210	4 311,30 €	4 332,86 €	0,5 %	21,56 €
3.3	270	5 543,10 €	5 570,82 €	0,5 %	27,72 €

Notons que le Smic a augmenté de 3% en octobre 2021 :

Il s'agit d'examiner les écarts Smic hier/aujourd'hui avec les écarts par coefficients SMH actuel/SMH revalorisé pour s'apercevoir que les grilles se tassent et qu'en tout état de cause l'augmentation attribuée par le patronat est dérisoire.

Certes, certains secteurs ont été très impactés par la crise sanitaire comme l'événementiel. Mais d'autres se portent bien. Que l'on en juge, en termes de croissance :

Numérique :

Prévision 2021 : + 4,8%

Prévision 2022 : + 7,3%

Ingénierie, conseil en technologie :

Prévision 2021 et 2022 : + 4,4%

C'est pourquoi nous revendiquons des grilles par secteur d'activité afin que l'ensemble de la grille des minima ne soit pas nivelé par le bas.

Dans le cadre de la crise sanitaire l'action sociale du régime AGIRC - ARRCO met en place une aide exceptionnelle d'urgence dédiée aux salarié.e.s du privé cotisants AGIRC-ARRCO qui ont pu connaître des difficultés financières du fait de la crise sanitaire.

Pour l'aide Covid 2021, même critères qu'en 2020 :

Maximum 1500€.

Perte financière liée à une situation économique en difficulté à cause du Covid (*en gros les secteurs touchés sur le plan économique et salarié en chômage partiel ou APLD*).

Dossier à demander à votre Institution de Prévoyance.

Toute demande reçue par mail au plus tard le 31/12 sera prise en compte.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « BI BE »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes